

# 201

REVOIS DE  
LIVRETS  
MILITAIRES  
PROCES

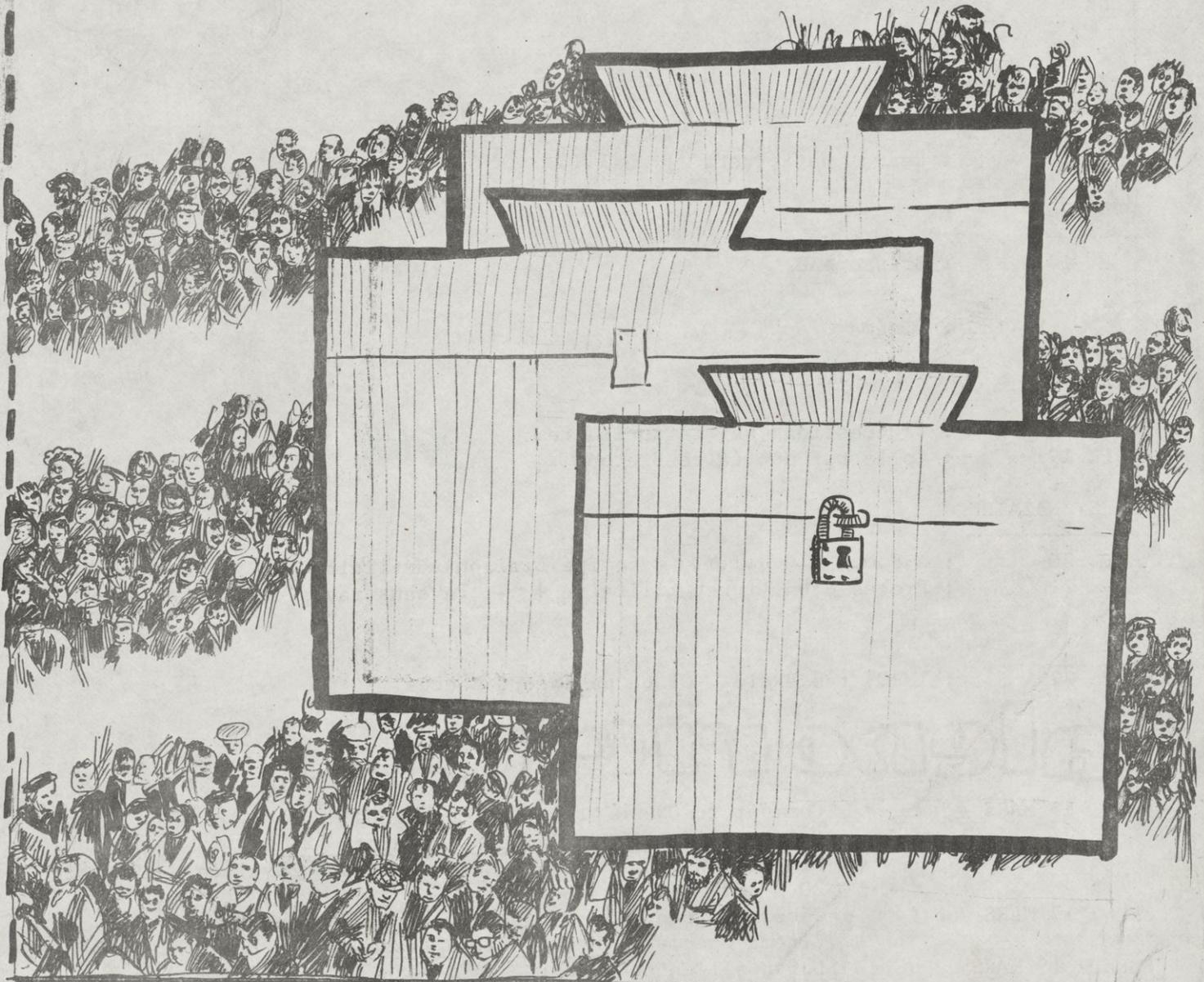
A ST NAZ  
bientot à LAVAL  
et à NANTES

# ouest INFORMATION

no 178 ■ 14 MARS

2F

## MUNICIPALES



3 enquêtes

- NANTES
- LE PELLERIN
- LA CHAPELLE / ERDRE



# Sommaire

1977  
UN BON  
MILLESIME ?



## MUNICIPALES

- P. 2 : Les municipales à Nantes.  
P. 3-4 : Liste anti-nucléaire au PELLERIN.  
P. 5-6-7 : La Chapelle sur Erdre. Pourquoi 3 listes ?  
P. 7 : l'Erdre en question. CABE.  
P. 8-9-10-11-12 : Entretien avec CHENARD.  
P. 13-14 : Lettre ouverte de FTL aux candidats.

## LYCEE

- P; 15 : Lycée Clémenceau. Ca bouge.

## ARMEE.

- P. 16 : Renvoi de livret. - G.I.T.

## OUVRIERS

- P. 17 : Brissoneau

## CINEMA

- P. 18 : Cinéma Grec.

## NUCLEAIRE

- P. 18 : 11 questions sur le nucléaire.  
P. 19 : Collectif nucléaire Breton.

## APL ST NAZAIRE

- P. 20 : A.F.O. - C.R.I.N. - Comité Liaison-Auxiliaire.  
P. 21 : Procès d'un livret militaire ! - Paysans rayés des listes/

## OUVRIERS

- P. 22 : IMRO, les exclus CGT de passage à Nantes.

# calendrier

- MARDI 15 MARS - Comment YUKONG déplaça les montagnes ?  
Celtic - 15, rue du Maine St Nazaire. 21 H  
Projection sur l'énergie solaire M.J. REZE allée du Dauphiné  
20 H 30.
- JEUDI 17 MARS Début des rencontres cinématographiques de Nantes :  
Cinéma Grec - 20 H 30 - Salle Vasse.
- SAMEDI 19 MARS Lorsque l'enfant paraît, le paysan disparaît -  
20 H 30 - Salle du Foyer rural - SION LES MINES.
- MARDI 22 MARS 14 H : Tribunal de St Nazaire : paysans rayés des listes électeur.  
MERCREDI 23 MARS 21 H la planète des Sages - Centre social La Bernardière  
St Herblain.
- DU 15 au 19 MARS Exposition du CRin - M.J. REZE  
MERCREDI 30 MARS 14 h : Nantes plaais de justice - procès d'un anti-militariste.

# LES MUNICIPALES À NANTES



NANTES : sans passion.

La droite immobile, la gauche attaque peu. Dans la population, hors les franges militantes du P. C. et du P. S. un intérêt très inégal (1 500 personnes au meeting de la gauche, c'est peu...)

Alain CHENARD a accepté un entretien avec l'APL. De ses réponses, sans surprise, de la lecture du programme du P. S., de la composition de la liste de gauche, que dire ?

## POINTS FORTS

Au niveau des propositions, si du moins il s'agit bien d'engagement, et non de vagues promesses (là-dessus, on verra sur pièces) :

la gratuité des transports en commun, l'élection de comités du cadre de vie dans les quartiers chargés d'élaborer "au grand jour" les P. O. S. les propositions concernant les immigrés etc...

Au niveau de la liste, la présence, nettement en minorité, il est vrai, de personnalités progressistes et de quelques militants ouvriers vraiment représentatifs, comme Andrieu de la CGT des Marins, Milpied ou Bureau de DUBIGEON.

## POINTS FAIBLES

Le cas CHENARD pour commencer : on veut bien le croire sur sa bonne mine et pour quelques positions qu'il a pris récemment :

soutien aux éducateurs, présence à Cheix en Retz le jour de l'expulsion du troupeau etc...

Mais Chenard est bien gêné pour mettre en cause la gestion municipale d'André MORICE, Pellerin, Tardy, Désormeaux et autres conseillers sortants de droite et d'extrême droite : il a collaboré avec eux pendant 12 ans, sans le moindre conflit.

Deuxièmement, au niveau de la liste : présence majoritaire d'éléments

représentatifs d'une nouvelle bourgeoisie montante.

Citons Godefroy (P. S.) ingénieur au CETE qui a quitté la CFDT de la MAN qu'il jugeait trop contestataire ; Le Guillaux mandarin universitaire du PCF ; Bonduelle et Divard, PDG et radicaux de gauche tous les deux (Divard a une grève sur les bras pour avoir licencié un intérimaire syndicaliste !)

Au niveau des propositions, quelques énormités : liquidation du combat contre la centrale du Pellerin - "la décision est prise" - on maintient les parcmètres et les bénéficiaires de la société Neptune etc...

Mais il y a aussi le contexte national et l'affrontement entre la gauche et la droite qui pour certains prédomine sur la réalité locale dans les enjeux de ces élections. Au delà des figures des notables, c'est la stratégie de l'Union de la gauche qui pose question.

Au total, dans une situation où ni l'extrême gauche traditionnelle, ni les écologistes ne présentent de liste, la situation électorale n'est pas brillante à Nantes.

Il est vraisemblable que les électeurs de l'APL et plus largement les contestataires nantais de tout poil, se répartiront en abstentionnistes et en un vote à gauche sans enthousiasme : Chenard, bof ! En espérant une situation plus souriante pour les législatives prochaines.

La situation est différente dans de nombreuses communes du département.

Très souvent, une liste sortante ultra-réactionnaire affronte une liste d'opposition où l'on retrouve ici des syndicalistes ouvriers, là des paysans travailleurs etc... Ailleurs, dans quelques cas au moins (Bouguenais) la municipalité sortante, de gauche, paraît liée à la population, à la lutte concrète des travailleurs.

Enfin, deux cas au moins sont à relever : La Chapelle sur Erdre et le Pellerin : élections triangulaires, avec liste de droite, liste du programme commun et liste contestataire.

# LISTE antinucléaire

## AU PELLERIN

VILAIN (LISTE SORTANTE)	41%
P.S. PC	32%
ANTINUCLÉAIRE	23%

### discussion avec un des candidats

\* Les divergences dans la liste de gauche se sont révélées sur le tard.  
On aurait voulu mettre en place une structure de participation de toute la population.  
On n'aura pas vraiment le temps.

\* Dans le combat mené contre la centrale nucléaire, les positions du P.C. du PELLERIN ont été tellement lamentables que ce n'était pas possible de faire une liste commune avec eux.  
Le noyau anti-nucléaire du PELLERIN aurait bien fait une liste avec le P.S., mais l'ingérence du Programme Commun au niveau de la gestion de la commune aurait été assez insupportable.

\* En tant que sympathisant du P.S. j'ai posé les problèmes de PAUVOIS, HERNU, sur les centrales et les armes nucléaires : les prises de position du P.S. pour l'énergie nucléaire sont faites sans étude préalable et pour l'arme atomique au niveau le plus élevé cela s'est fait sans aucun contact avec les groupes de base.

Donc, nous avons envoyé une motion-pétition au Secrétaire Général du P.S., avec un double à MITTERAND.  
Nous n'avons jamais reçu d'accusé de réception.

C'est le même schéma d'information et de participation qu'avec le pouvoir actuel !

Alors c'est changer un cheval aveugle, pour un cheval borgne.

L'information doit circuler de haut en bas ou de bas en haut ?

Est-ce que la motion a seulement quitté LE PELLERIN ?

### liste "POUR LE DEVELOPPEMENT DU PELLERIN DANS SON CADRE NATUREL"

Ce ne sont pas spécialement des Agriculteurs. Nous avons été les premiers informés.  
Aussitôt, nous avons essayé d'élargir la

résistance avec les non-agriculteurs pour peser dans la balance.  
Toute la population est concernée.  
Nous avons pris contact avec des gens motivés avant nous sur la défense de l'environnement.  
Professionnellement, la liste est variée : 3 agriculteurs, des instituteurs.  
Le PELLERIN est une commune d'ortoir, chef-lieu de canton, il y a le C.E.G.  
Certains ouvriers d'INDRET, seront sur la liste, mais pas par le biais syndical.  
Ils travaillent pour le nucléaire.

### LA LISTE D'UNION DLA GAUCHE

Elle a un bon éventail socio-professionnel, mais pas un agriculteur.  
Depuis 2 scrutins, il n'y avait qu'une liste ici, pas d'opposition.

Aux Législatives, ici, même sous De Gaulle, ça vote à gauche en majorité.  
La tête de liste de l'U.G. c'est J.L. DAVAUD, mais en fait c'est le gars du PC, PAUL EDOM qui est la vraie tête de liste.  
DAVAUD est un socialiste traditionnel (35 ans) originaire de la Nièvre, pays des traditions socialistes, il a suivi la tradition de ses parents. Il est dessinateur à INDRET (à la CGT, puis à FO, puis à la CFDT).  
Ses motivations politiques sont sans base de lutte syndicale.  
Aux cantonales, il est sorti largement majoritaire pour la commune du PELLERIN.

Il ne souhaite pas la Centrale parce qu'il se rend compte que le gigantesque des travaux remettrait en cause tout l'équilibre de la région. Et si c'était une centrale graphite gaz type français ? Sans doute ce serait mieux !

Mais tant que les centrales sont construites par des firmes privées, elles posent le problème de la sécurité à cause de la rentabilité à tout prix.  
Et si c'était fabriqué à INDRET, tout ça, qu'en dirait-il ?

\* Le P.C. n'accordait au départ que très peu de crédit aux énergies de remplacement du nucléaire. On retrouve le ca-

ractère dominant du P.C. de vouloir garder le monopole de l'énergie pour le pouvoir central.

PAUL EDMOND est l'homme fort du P.C. (sans y être officiellement).

Au niveau des différentes formes d'énergie (éolienne, géothermie, solaire), il oppose que ces moyens avantageraient des régions riches naturellement... En fait, une partie de l'énergie consommée échapperait à l'Etat !

### MÊME LA LISTE SORTANTE VA JOUER CONTRE LA CENTRALE !

A la manifestation antinucléaire du 9 octobre, la municipalité n'a pas participé. Trois des 21 conseillers ont fait une timide apparition. En parole, ils suivent le vent, mais en fait ils sont tous contre.

Et le Problème du chômage sur la commune ?

Il y a 20 demandeurs d'emploi. C'est donc peu de chômeurs. Personne ne peut jouer ici le chantage à l'emploi.

### L'AVENIR DE LA LUTTE CONTRE LA CENTRALE NUCLEAIRE ?

On espère placer des gens au Conseil Municipal pour avoir une majorité anti-nucléaire, car dans une cité conservatrice (qui vote à gauche, mais qui est très bourgeoise dans le fond), l'influence des élus pour organiser la résistance de la population est très importante.

Les gens ont souvent choisi d'habiter au PELLERIN, en voyant une ouverture sur la nature.

Le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sois) prévoyait une urbanisation raisonnée, avec des zones de loisirs... etc. Donc, la première motivation : on a voté la qualité de la vie sur LE PELLERIN.

Les risques au niveau du fonctionnement sont un peu mis en veilleuse : INDRET a travaillé sur le réacteur expérimental de Cadarache, avec toutes les sécurités prises (mais 70 watts),

d'où, ils sous-estiment les risques.

Pour les paysans, ça fout en l'air l'équilibre de 60 exploitations pour qui tout ou partie de l'outil de travail va être amputé.

La plupart des terrains sur le site sont en fermage. Il y a un G.F.A. en route. Mais du point de vue surface, ça va rester limité. Ça regroupera des quantités de parcelles mais dissimulées. Les propriétaires sont des gens issus de milieu rural, commerçant ou autres, plutôt du coin. Il y a des réticences sur la formule G.F.A. du fait des problèmes de la propriété collective du sol.

### L'AFFAIRE CHEIX EN RETZ ET LA CENTRALE .

C'est pas bon, un type comme MABILEAU, l'entrepreneur de CHEIX qui s'est trouvé à la solde du propriétaire RONDINEAU dans le conflit de CHEIX, a des terrains sur le site. Il est contre le G.F.A. parce que dit-il, "on retrouvera les Mouillistes" et qu'il voit dans le G.F.A. une menace contre la propriété privée...

L'affaire de CHEIX au niveau des agriculteurs a posé des problèmes entre les responsables syndicaux et la base, mais pas parmi les agriculteurs. Ceux-là ont une réticence à prendre position dans le conflit RONDINEAU-MOUILLE.

- Les RONDINEAU sont du pays. Ils ont de la famille. Ils n'ont pas la cote, mais on n'a pas voulu les attaquer publiquement.

- OLIVIER, gendre et principal soutien des RONDINEAU, est conseiller municipal sortant, mais il ne se représente pas : il a eu trop d'emmerdements !

Pourquoi les paysans sont réunis contre la Centrale alors qu'il étaient divisés sur le problème MOUILLE ? MOUILLE n'était pas du pays : il venait de Vieille-Vigne, canton plus évolué techniquement, les paysans du coin se sont peut-être sentis menacés dans leur façon de travailler...

QUESTIONNAIRE DU COMITE ANTI-NUCLEAIRE aux candidats de CHEIX et du PELLERIN :

Les réponses à ce questionnaire n'ont été acceptées nominativement. Il s'agissait de se prononcer par rapport à la centrale et à la lutte à mener, une fois les élections passées... Toutes les réponses nominatives ont été diffusées avant les élections à toute la population.

## Enquête Apl

Desesmaisons (droite)	46%
A.R.C	33%
U.G.	21%

## LA CHAPELLE SUR ERDRE POURQUOI 3 LISTES ?

Autrefois, une commune forcément marquée par l'emprise des nobles qui avaient la propriété foncière. Les nobles, la droite, dirigeant tout avec paternalisme.

Les paysans de la Chapelle qui en étaient les fermiers recevaient, par abonnement, systématique, "l'Ami de la Vérité" le seul moyen d'information vers 1930... mais qui était fait par les Châtelains de la GAS-CHERIE. L'école aussi venait d'eux.

Maintenant, c'est une commune-dortoir, dont les lotissements sont pour la majorité d'entre eux réservés aux classes moyennes.

Le nombre des exploitations agricoles baisse de façon vertigineuse. Les bords de l'Erdre sont accaparés. Le principal problème c'est l'urbanisation, la spéculation foncière et la ségrégation sociale qui en résulte.

## LE MAIRE SORTANT

Monsieur le Marquis De Sésmaisons, gros propriétaire à La Chapelle, propriétaire aussi en Vendée, haut fonctionnaire à Paris "technocrate" des espaces verts dans la Capitale (!!!)

En 1971, pour la première fois à La Chapelle, une liste d'opposition s'était présentée. Elle avait alors remporté 9 sièges. Un très vieil habitant, opposant de toujours: "c'était le début du changement, en étant au Conseil, ils pouvaient savoir ce qui se passait et informer la population". Le maire ne pourrait plus gouverner seul.

A l'intérieur du Conseil Municipal, en liaison avec la population, les neuf :

● Remettent en cause, le fonctionnement complètement fermé de la Municipalité dans l'esprit d'abolir le secret.

"La population a le droit de savoir".

- Réunions du Conseil plus fréquentes avec des compte-rendus rapidement faits.

- Création de commissions ouvertes à tous.

- Nombreuses réunions de quartier pour parler des affaires communales et des affaires propres à chaque quartier. Réunions publiques.

- Enfin, dès mars 72, diffusion trimestrielle du "Chapelain" puisque les colonnes du bulletin municipal étaient fermées.

● S'attachent aux questions d'urbanisme, de cadre de vie. La spéculation foncière dont La Chapelle est la proie, ils ne veulent pas que ça continue.

- Ils réussissent à ce que les permis de construire et les demandes de lotissements soient examinés par la commission d'urbanisme.

- Suite à leur intervention, un adjoint technique fut recruté pour permettre la surveillance des travaux.

- Refusent de voter le P.O.S., car l'agriculture risquait de disparaître, car il n'y avait aucune précision concernant les bords de l'Erdre, car les zones constructibles autour des villages étaient insuffisantes. Le maire fut mis en minorité et le POS réexaminé.

- A propos du lotissement de GESVRINE, ils ont obtenu pour améliorer les conditions de vie dans ce quartier :

. Implantation des maisons à 100 m (au lieu de 30 m) de l'autoroute qui sera encadrée pour étouffer le bruit.

. Surfaces scolaires agrandies.

. Espaces verts augmentés.

. Château et domaine devenus propriété communale.

. Zone Industrielle légère pour créer des emplois.

.../...

## 3 LISTES

\* La liste de droite conduite par le Maire sortant ;

\* La liste des partis PS-PS autour du Programme Commun ;

\* La liste d'Action pour le Renouveau Chapelain qui entend poursuivre l'action des neuf, veut mettre en oeuvre "Un programme municipal de gauche, en particulier, elle comprend des militants engagés dans les syndicats, les associations diverses de la commune. Elle entend "défendre les intérêts de la population laborieuse".

Nous avons remarqué dans les journaux, la grande similitude des communiqués des deux listes de gauche, en ce qui concerne les questions locales.

Mais l'A.R.C. "ne se réclame pas du Programme Commun et n'y fait aucune référence..." ; elle veut "lutter avant tout sur le plan local contre les injustices et les inégalités d'un système économique soutenu par la droite en place depuis tant d'années.

## Les Finances

- Mauvaise répartition actuelle des impôts.

- Gaspillage actuel pour les équipements.

- Le maire ne dénonce pas la tricherie de l'Etat par la reprise de la TVA, ni la baisse des subventions par ce moyen.

## L'information

Utiliser tous les moyens possibles pour permettre aux habitants d'être informés et de pouvoir faire part de leurs critiques et suggestions.

## L'école

Tendre à la gratuité des services publics relatifs à l'école et fixer leur coût en fonction du quotient familial.

Augmenter les services de l'Ecole (les enfants dont les parents travaillent pourraient y attendre leur retour).

Programme de construction rapide et adapté.

## les loisirs sportifs et culturels - - -

Encourager les associations présentes à venir et à être à l'écoute de leurs besoins.

Les jeunes et les enfants seraient les objectifs prioritaires de l'activité socio-culturelle.

Préoccupation essentielle :

## L'URBANISME.

L'A.R.C. conteste les projets d'aménagements de l'agglomération nantaise visant à faire de la Chapelle une commune-dortoir.

- Faire respecter strictement les P.O.S.

- Lutter contre la spéculation foncière qui instaure dans la commune une ségrégation sociale de plus en plus importante.

- Maintenir l'agriculture à La Chapelle.

- Protéger les zones vertes contre les accapareurs.

- Créer des lotissements communaux.  
- Réaliser un passage tout le long de l'Erdre.

- Construire quelques collectifs locatifs pour les jeunes ménages.

L'agriculture meurt :

- En 1965 : 172 exploitations,
- En 1969 : 142 exploitations,
- En 1974 : 90 exploitations.

Et en même temps, les terres en friche ne manquent pas ; que s'est-il passé ?

Les lotissements privés ont été créés sur des exploitations bien structurées appartenant à de gros proprios et auparavant en fermage (Mutonnière, Coutancière, Gaudonnière, etc...).

Quant aux terrains en friche,

.../...

c'est le résultat de parcelles disséminées.

Or, par le remembrement on n'a pas cherché à restructurer les exploitations. Et comme ça n'a pas été fait, il aurait fallu freiner la création des lotissements privés en implantant des lotissements communaux en les achetant au juste prix ou en les faisant acheter par un organisme d'HLM pour éviter la spéculation.

# L'ERDRE EN QUESTIONS

Voici qu'arrivent de nouvelles élections municipales. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis de nombreuses années, le Comité pour l'Accès aux Bords de l'Erdre (C.A.B.E.) revendique pour TOUS :

- UN PASSAGE PIETONNIER sur les deux rives qui tiendra compte de la topographie ; sentier qui existe déjà pour la plupart du temps à l'état naturel.

- DES ESPACES DE DETENTE où les terrains communaux seront aménagés en lieux de repos, de pique-nique et de pêche. Dans les grandes propriétés de vastes espaces seront accessibles à tous.

- DES AMENAGEMENTS à moindre frais car nous refusons les aménagements de luxe : il faut garder aux bords de l'Erdre leur caractère sauvage et naturel. Des parkings seront à prévoir à proximité des sentiers pédestres.

Pour taire le mécontentement, affiché lors de nombreuses manifestations ; un Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bords de l'Erdre a été créé, et malgré de belles promesses, aucune réalisation n'a vu le jour.

A la Chapelle/Erdre, les grandes propriétés : La GASCHERIE, LA POTERIE,

et LA DESNERIE sont privées ; dans celles-ci, il n'est pas possible de longer l'Erdre sur toute la rive. Le droit de passage n'est donc point reconnu.

SUR LES TERRAINS COMMUNAUX, du BIGNON, et de la GANDONNIERE, aucun aménagement n'a été entrepris. Nous constatons que les endroits où nous pouvons passer, sont dûs essentiellement à l'action entreprise par les habitants de La Chapelle, comme le sentier de La GRIMAUDIERE à La BOIRE.

- A la Gandonnière, les habitants de La chapelle sont intervenus avant la construction du lotissement le dimanche 29 octobre 1971, mais la municipalité a autorisé le promoteur à récupérer le terrain laissé pour le passage près de l'Erdre sur les espaces verts du lotissement, et à y faire plusieurs lots supplémentaires.

- Le sentier qui rejoint le Bignon à la route de la Chesnaie a été débroussaillé en Juin 1974 par des habitants de la commune.

- A la Boire et à la Gandonnière, le passage a été gagné sur l'eau, alors qu'il existe à l'état naturel. Un propriétaire de La Boire a construit un pont en dehors de toute sécurité.

- Dans les lotissements de La Poterie, les propriétaires n'hésitent pas à s'accaparer l'Erdre en y plaçant du grillage et des barbelés allant jusque dans l'eau.

Nous constatons que le Plan d'Occupation des Sols n'est guère respecté.

Nous constatons que la municipalité en place a toujours favorisé les intérêts particuliers des propriétaires riverains au détriment de l'intérêt général.

Nous demandons que les candidats s'engagent face à la population :

- Favoriserez-vous l'accaparement privé des bords de l'Erdre ?
- Quels moyens prendrez-vous pour rendre publique l'erdre comme nous l'exigeons ?

C.A.B.E.

# A.P.L. : ENTRETIEN AVEC CHENARD CANDIDAT DE GAUCHE À NANTES

Q : Qui es-tu Alain CHENARD ?

R : Je suis né à NANTES, de ce qu'on appelle "milieu modeste" : Père comptable à Sud Aviation et mère employée de Maison.

Etudes ; Ecole Normale Savenay, puis, je démissionne et j'entre dans l'informatique après l'armée (diplômé maison IBM). Entré comme programmeur, puis ingénieur commercial, puis ingénieur analyste, puis ingénieur informatique.

Je suis délégué syndical inter-établissement pour l'ensemble d'IBM, avec, donc, un crédit d'heures important.

Il y a 21 ans que je suis au P.S. Je suis entré aux Jeunesses socialistes à l'époque de Budapest. J'ai fait carrière aux J.S. et c'est au Bureau National que j'ai connu Pierre MAUROY.

Q : La campagne à Nantes, c'est tiède. Pourquoi ?

R : Janvier a été marqué par des difficultés avec le P.C. qui s'en tenait à la demande maxi de 17 sièges (...). A 15, notre sentiment était qu'ils étaient bien servis. Ca nous a retardés. Le P.C. n'avait pas commencé sa propre campagne. En fait de campagne commune, on n'a pas pu tellement la mettre en place.

Q : Le P.S. et la gauche semblent jouer "placé", en fait, cherchez-vous vraiment à gagner la Mairie de Nantes ?

R : Non, non, non. Nous, P.S., on a l'ambition de prendre cette mairie, quant au P.C. il ne se serait pas battu pour avoir 17 sièges, s'ils avaient pensé que c'était simplement pour faire un score.

La recherche de l'ouverture, d'ailleurs, montre bien qu'on cherchait à gagner, on a négocié avec tous ceux qui pouvaient être sur la liste pour faire une liste plus ouverte à gauche, des gaullistes de gauche jusqu'à l'UDB ; on a même négocié pendant longtemps avec le PSU (...)

A deux jours du premier tour, tout est possible. Il est difficile de sentir la réaction des gens ; je dis qu'on peut passer au premier tour, c'est une hypothèse probable, Morice peut passer au premier tour, mais c'est une hypothèse moins probable.

Le plus probable c'est qu'il y aura deux tours. Tout dépendra de la liste SOURDILLE une forte liste Sourdille montrerait qu'il y a beaucoup de mécontents de Morice...

## « JEANNE D'ARC »

Q : La liste Sourdille ne va quand même pas reporter ses voix sur vous ?

R : Non, mais s'ils ne veulent pas voter Morice, ils iront à la pêche... Alors quelques voix se reporteront sur nous, les autres iront à la pêche... -

Si on est largement en tête au premier tour, plus ils iront à la pêche et mieux ça vaudra. Ils voteront pour nous s'ils le veulent. De toute façon, nous ne ferons ni pression sur Sourdille, ni appel à Sourdille. On est dans une ligne claire, Union de la Gauche, s'il en veut il en prend, s'il n'en veut pas...

Sourdille, André Morice l'appelle Jeanne d'Arc, c'est un garçon idéaliste, rêveur ; il ne s'est pas encore suffisamment frotté aux réalités politiques pour faire preuve d'assez de réalisme. Mais il y a pas mal de bonne volonté chez ce gars là, faut bien le reconnaître...

En ce qui concerne les grandes options politiques, c'est un homme de droite, pas de problèmes. Par contre, sur l'approche des problèmes, il a une méthode de travail qui se rapprocherait assez de celle de la gauche dans la mesure où il cherche à faire participer le maximum de gens.

Alors, la question sera : quelle sera leur priorité pour le second tour, leur ligne politique ou leur méthode ?

## BUS GRATUITS ?

Q : La gratuité des transports en commun. Dans quel délai ? Dans quelles limites ?

R : Oui, oui, il y a des limites et des délais.

D'abord, première observation, on tombe

.../...

## CHÔMEURS : APPLICATION IMMÉDIATE

sur un budget qui est déjà voté pour 77, il n'y a donc pratiquement rien de possible. Par contre, ce qui se fera immédiatement, c'est l'application de la gratuité aux chômeurs.

Je trouve scandaleux qu'un gars qui cherche du boulot et qui n'a pas d'indemnité, ce qui est le cas de 80 % d'entre eux, soit obligé de payer son bus. C'est probablement à la première séance du Conseil Municipal, ce sera peut-être le seul dossier, mais ça sera la mesure la plus immédiate qu'on prendra. On évalue à peu près à 300 millions la recette annuelle faite sur le dos des chômeurs. Ça suffit comme ça ! c'est l'équivalent du bakchich de M. Le Baron Empain (NDLR : Empain possède la plupart des sociétés de transport en commun des villes de province françaises, dont Nantes).

Pour les autres catégories, il faut mettre ça à l'étude. Le principe, c'est que la taxe, versement de transport, c'est un salaire différé, donc nous disons, les travailleurs doivent récupérer. Il est vrai que ça mérite une étude assez précise. Ce qu'il faut souhaiter, en même temps, c'est un développement des transports en commun, non pas comme charge supplémentaire dans le temps pour les gens : s'ils ont toutefois le bus gratuit mais qu'il faut qu'ils fassent trois fois le tour de Nantes pour arriver chez eux, c'est pas une bonne mesure. Nous voulons étudier des lignes directes entre les zones d'habitants et les zones de travail, etc...

Q : La concession donnée à la STAN ?

R : A échéance, la STAN, c'est mort. La concession est encore pour 3 ans. On sait que la municipalité actuelle prépare un contrat de 15 ans... Dire qu'on virera la STAN à l'échéance de 3 ans, on n'en sait rien... Il faut qu'on regarde le dossier du contentieux. Si ça doit nous coûter plus cher en bakchich obligatoire, c'est comme les concessions pour les parcmètres, si on dénonçait les concessions... Il y a un cadre juridique contraignant. Il y a tout l'héritage du passé qu'il faudra remettre en cause avec le temps qu'il faut. Mais je pense que dès 78, la gratuité pour les travailleurs sera en place, est-ce qu'elle sera totale, partielle ou autre, je n'en sais rien...

l'objectif à long terme, c'est un service public, on pourra aller vers une gratuité totale des transports. Mais il faut être réaliste. Actuellement, ça fait 3 milliards par an la gratuité, plus l'augmentation de trafic que ça entraînera, ça fait 5 à 6 milliards, ce serait amputer nos initiatives par ailleurs, il y a d'autres investissements à faire (--)

## EXTENSION DE LA GRATUITÉ ?

Q : Pourquoi pas l'extension de la gratuité à d'autres services publics ?

cantine scolaire, certains équipements sportifs pour les travailleurs, piscine, patinoire, cantine pour chômeurs ?

R : Parquer les chômeurs, les faire bouffer ensemble, non. Par contre, qu'on envisage une aide de la municipalité à ceux qui sont en chômage et qui n'ont pas les aides publiques, ça c'est une étude à faire.

— Nous entendons rencontrer les chômeurs organisés, souhaiter qu'ils s'organisent en comités de chômeurs, etc...

Nous rencontrerons les comités de chômeurs CGT et CFDT, bien sûr, et avec eux on étudiera les mesures qui sont à la fois souhaitées et possibles.

"Car tout ça c'est dans le cadre du souhaité et du possible. Il n'est pas question de faire de la démagogie(...)"

— Suppression des impôts locaux pour les chômeurs ? c'est à étudier effectivement, mais ça ne dépend pas de la municipalité, ça dépend du percepteur.

— Gratuité de la cantine scolaire ? On est pour la gratuité scolaire complète, il y a un aménagement des tarifs à voir. La gratuité complète n'est pas forcément une mesure égalitaire, tenir compte du quotient familial par exemple, c'est plutôt dans ce sens là qu'on s'orienterait (...).

— Les parcmètres ?

Les concessions existent pour 30 ans. Ça coûterait très cher de les dénoncer et ça serait donner tout de suite leur bakchich aux sociétés alors, ça fait partie de ce qui existe. En donnant la priorité aux transports en commu, on compte dégonfler l'envahissement des rues par les voitures. A partir de ce moment, les parcmètres...

mètres n'auront peut-être plus pour les concessionnaires les mêmes intérêts.

## LA CENTRALE

Q : La centrale nucléaire du Pellerin. Au conseil général, tu as déclaré : "la centrale nucléaire du Pellerin, en principe je suis contre, mais la décision est prise, on n'y peut plus rien. Reste à lutter pour la sécurité". Tu maintiens ta déclaration ?

R : Il y a eu un faux débat au Conseil général, dans la mesure où on faisait semblant de nous demander notre avis, alors qu'en réalité, la décision était prise et c'était pour copie conforme qu'on demandait l'avis. En réalité, la décision, nous en sommes persuadés est prise(...)

Q : Quelle va donc être votre position par rapport aux luttes qui vont se développer contre la Centrale ?

R : Ca c'est sans équivoque. On ne peut pas être contre une centrale et ne pas se donner les moyens d'être contre. Il est bien évident que le P.S. en Loire-Atlantique, tant à Nantes que sur le site ou ailleurs, a été présent à toutes les manifestations contre cette centrale.

Les élus ont fait ce qu'ils pouvaient. Malheureusement ils peuvent peu dans la mesure où la majorité du Conseil Général est une majorité de droite et qui a dit "amen" aux propositions gouvernementales.

Nous n'acceptons pas l'état de fait, nous protestons contre la décision pratiquement prise et l'espèce de simulacre de concertation.

A partir du moment où la décision est prise et où on n'a pas actuellement les moyens de l'empêcher de revenir autrement que par une vaste pression populaire et autre, on s'est aperçu finalement que ça mobilisait peu les gens ; on le regrette...

Si la mobilisation se développe, et nous, on y participera dans la mesure de nos modestes moyens ; si on arrive à faire remettre en cause cette décision, il n'y a pas de problèmes. On ne manquera aucune des chances.

Par contre, si il n'y a pas de moyens de la remettre en cause, on sera vigilant au niveau d'un certain nombre de choses, en particulier, de la privatisation de la mise en route de cette centrale (- -)

## P.O.S.

Q : le problème du foncier à Nantes ? (municipalisation des sols pour construction de logements sociaux, espaces verts... en particulier Bords de l'Erdre).

R : Au niveau des principes, le P.O.S. sera discuté avec la population alors que jusqu'à maintenant ils ont été élaborés avec des techniciens et les élus, dans le plus grand secret. C'est scandaleux !

Par exemple, le POS de la zone sud de Nantes qui n'était pas à l'ordre du jour du conseil municipal et qui a été rajouté à la dernière minute. D'ailleurs je ne sais pas si sur le plan légal il n'y a pas une possibilité de le casser.

Discussion et droit de préemption de la municipalité sur les terrains pour que ça échappe aux promoteurs. S'il doit y avoir des aménagements à faire dans Nantes, ils seront faits par la collectivité locale et non pas par des privés ; car à ce moment là on va inévitablement vers la privatisation et en particulier vers la privatisation des bords des fleuves, que ce soit l'Erdre, la Loire, la Sèvre, la Chézine... Tous les terrains que la municipalité pourra récupérer pour des équipements publics (espaces verts, logement social, terrain de sport...).

## ERDRE

Q : Précisément sur les Bords de l'Erdre ?

R : Il y a deux aspects. L'aspect "in" et l'aspect "out". Tout ce qui est à l'intérieur de Nantes et tout ce qui est extérieur à Nantes. Si on veut un projet cohérent, il faut que ce soit examiné au niveau des communes intéressées.

Il y a un syndicat inter-communal qui existe, mais qui ne fiche rien à ce niveau là,

.../...

qui laisse faire.

Notre volonté à l'intérieur de ce syndicat sera de reprendre en main le dossier pour pouvoir faire que l'Erdre soit accessible à tous.

C'est la priorité des priorités.

Il faudra qu'on se donne les moyens de rendre les bords de l'Erdre à tous.

Ca posera des problèmes à certains endroits, problèmes de Droit, problèmes de rachat des terrains.

Tant qu'il y aura un coin de l'Erdre, un accès à l'Erdre qui sera privatisé, pour nous, ce sera un scandale qui se maintiendra car rien n'est plus public qu'un fleuve.

Q : Problèmes financement: car le budget communal est insuffisant pour les réformes proposées par la Gauche ?

Q : Toutes les collectivités locales, en général vivent en dessous de leurs besoins. L'impôt local, on pourrait, pour couvrir ces besoins, l'amener à niveau, mais comme c'est un impôt injuste, nous ne voulons pas le faire.

L'impôt local ne tient pas compte des revenus, c'est l'impôt le plus injuste qui soit.

Ce que nous souhaitons, c'est que nous ayons une subvention globale qu'on puisse répartir en s'appuyant sur des priorités déterminées avec la population. Sans contrôle de l'autorité de Tutelle le Préfet, ou des tutelles techniques ou autres...

Donc, financement sur un impôt plus juste et protégeant les initiatives de la municipalité.

## 12 ANS AVEC LA DROITE . . .

Q : Sur l'ancienne municipalité ?

"Tu as été pendant 12 ans conseiller municipal avec des gens qui sont très marqués à droite voire à l'extrême-droite. Il y a eu le problème de Morice lui-même, de gens du CNI..."

Comment expliques-tu qu'avant d'appliquer la consigne du PS, tu n'aies pas eu de conflit ou de difficultés marquantes pour collaborer avec eux ?

R : Il y avait eu une démarche en '65 que tout le monde participe en dehors de l'U.N.R. bien entendu qui était vtrée d'office.

Des contacts avaient donc été pris avec tous les autres partis politiques en disant "nous restituerons la proportionnelle sur les données des résultats antérieurs, comme on l'a fait pour la liste d'Union de la Gauche, aujourd'hui (...).

Dire que pour autant on n'ait pas eu de conflits latents à l'intérieur, c'est vrai. Mais il y avait un dynamisme du groupe socialiste à l'intérieur qui faisait que les initiatives qui ont pu être prises à certains moments étaient assez à l'avantage du PS. La gratuité pour les anciens par exemple avait été demandée et obtenue par le P.S. (...)

En 1974, lors des présidentielles, Morice et une grande partie de sa liste ont rejoint leurs amours antérieures : ils se sont remariés avec la majorité présidentielle. Il y a donc eu dénonciation du contrat par le PS.

## L'UNION DE LA GAUCHE

Q : L'Union de la Gauche ?

a/ Les rapports avec le P.C. dans la préparation de la liste et le fait que le PC ne participe pas, semble-t-il très activement à la campagne.

b/ La situation à Indre où il y a deux listes, l'une qui est P.S. homogène, et l'autre PS-PC : or, les socialistes qui sont sur cette liste PC-PS viennent d'être exclus du PS par le Comité fédéral !

c/ Le problème du CERES, qui a pas mal de mandats dans le PS à Nantes : mais il n'y a pas de membres du CERES sur la liste de gauche.

R : Le P.C.

Il faut faire une première remarque (...). En ce qui concerne la constitution de la liste d'Union de la Gauche à Nantes, les négociations ont été entreprises dès que l'accord national a été passé.

Selon le choix de méthode soit celle du PC soit celle des autres partenaires, on arrivait pour le PC à 14 ou 17 sièges. De plus, il fallait une ouverture aux autres mouvements se réclamant de la gauche, par exemple, l'UDB qui a toujours été partisan et un soutien du Programme Commun.

Les gaullistes de gauche c'est une réalité nationale aussi.

Le ... de ...

La proposition de 15 sièges pour le PC nous semblait raisonnable étant donné qu'il fallait un sacrifice des uns et des autres pour effectuer l'ouverture.

Le PC s'en tenant à la demande maxi de 17, il y a donc eu une négociation assez serrée.

Mes sentiments personnels étaient qu'il y avait d'autres interférences que les interférences locales. Si il n'y avait pas eu de bavures à l'Union de la Gauche ailleurs qu'à Nantes, ou ailleurs que dans le Département, je pense à Toulon, Laval, Villeurbanne, l'accord se serait fait beaucoup plus rapidement sur les 15 à Nantes (...)

Le problème d'Indre.

Il faut dire que sur le plan du PS et le congrès de Dijon avait été très clair là-dessus.

On ne peut pas parler d'autogestion tout le temps et critiquer le centralisme excessif et pratiquer le contraire. Les sections sont responsables.

Des cas comme Indre sont l'exception dans le département, oje regrette ce qui s'est passé à Indre personnellement (...) mais partout où une section prend une décision conforme au congrès de Dijon, ceux qui ne s'y conforment pas sont exclus du PS. C'est la même chose

à Toulon par exemple (...)

C'est un problème de discipline du parti (...)

Ca a empoisonné les rapports avec le PC, c'est vrai (...) mais il y a eu aussi des bavures avec les radicaux de gauche, dans d'autres coins, on en a moins parlé.

Q : Dans l'UG ici, le PS domine le PC largement, est-ce qu'on peut encore parler d'Union ?

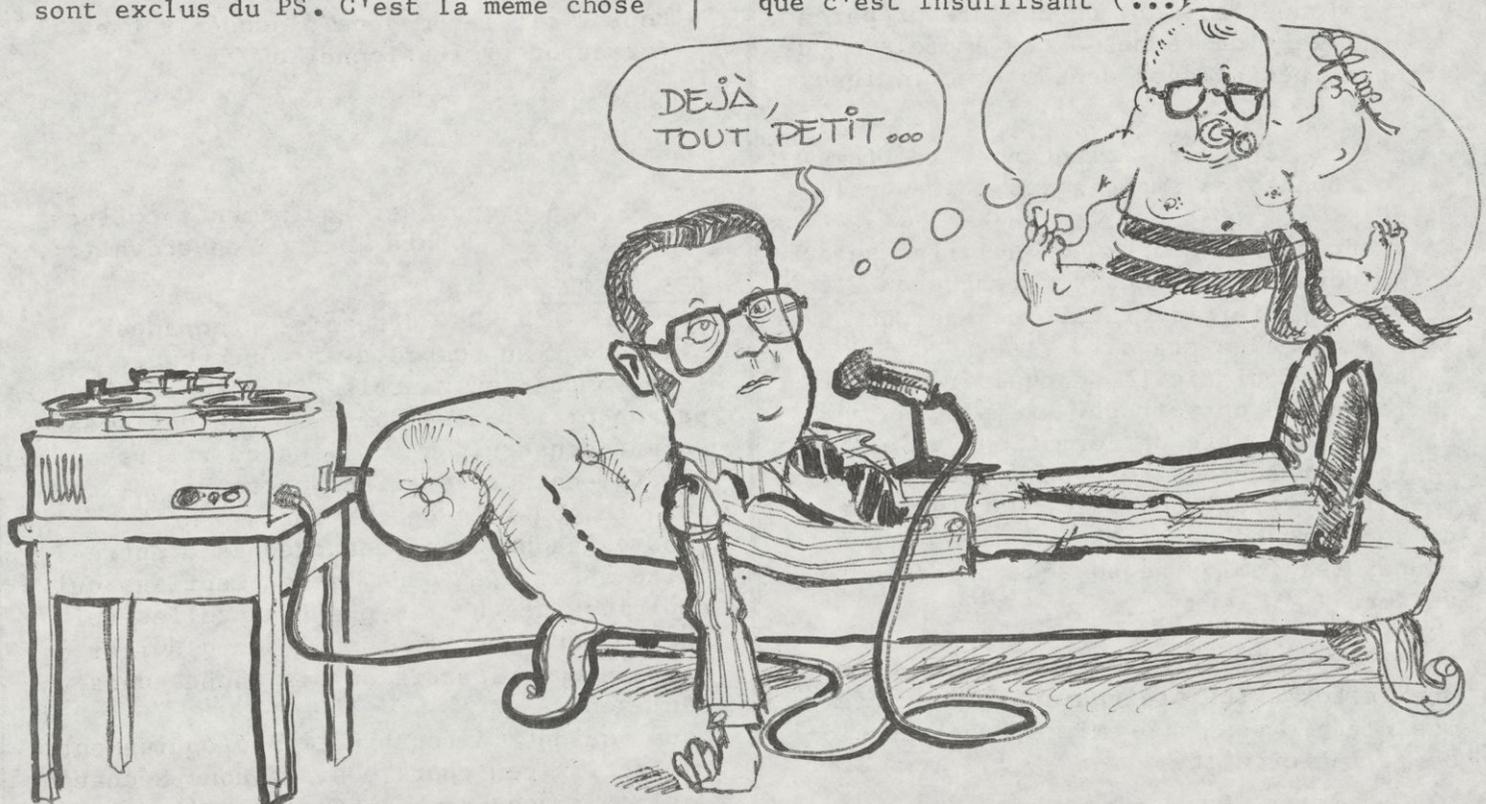
R : D'abord dans le département, le PC ne se tasse pas, il continue à progresser contrairement à la tendance nationale. Mais le rapport au sein de l'UG est à peu près de un sur deux (...)

Le PC a mobilisé tous ses militants pour les municipales avec ses méthodes évidemment. Nous aurions souhaité, nous, une campagne plus longue et mieux orchestrée c'est vrai.

Q ; Le CERES dans le PS ici ?

R : Au dernier congrès, le courant des Assises et le CERES ont voté ensemble la motion II dans le département. Ils avaient à eux deux autour de 33 % à Nantes. Depuis, le courant des Assises (les ex-PSU) a rejoint la majorité du PS. Le CERES, actuellement sur Nantes, je l'évalue à 10 ou 15 % pas plus.

Il est exact qu'ils n'ont pas de représentant sur la liste d'Union de la Gauche : parce que eux-mêmes l'ont décidé ainsi. La section de Nantes leur attribuait 5 postes dont un d'adjoint; le CERES a dit non, nous pensons que c'est insuffisant (...)"



# NON AUX FEMMES-ALIBIS

Pourquoi les femmes prennent-elles la parole au moment des élections municipales ?

La réponse est simple : les élections municipales représentent une période politique importante, à l'occasion de laquelle nous demandons que les problèmes des femmes travailleuses soient pris en considération.

Quels sont nos problèmes et revendications en tant que travailleuses ?

A propos du chômage et de l'emploi des femmes.

Nous sommes les moins payées. Voici les différences de salaire entre hommes et femmes :  
Pour les manoeuvres : 20 % ; pour les ouvrières : 29 % ; les ouvrières qualifiées : 36 % ; Les cadres moyens : 39 % ; les cadres supérieurs : 55 %.  
Ces chiffres sont suffisamment explicites.

Nous sommes les moins qualifiées. En 1968, une femme sur sept possède une qualification. Les Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) de couture préparent des milliers de femmes à des emplois d'Ouvrières Spécialisées dans l'électronique.

- En Loire-Atlantique, les femmes occupent les emplois les moins qualifiés :  
Ce n'est pas étonnant, non qu'elles soient moins douées mais tout simplement qu'elles doivent cumuler le travail ménager et leur journée de travail.  
Il est très difficile d'acquérir une formation quand on voit par exemple, qu'à Nantes, le centre de Formation Professionnelle pour Adultes se trouve au-delà de la Zone Industrielle de Saint Herblain, et qu'aucun moyen de transport n'est prévu. Toutes les femmes ne possèdent pas leur voiture !

De plus, un exemple concret montre bien que la formation professionnelle des femmes n'était pas la première préoccupation de la municipalité;

Dans le quartier des DERVALIERES, des femmes qui désiraient apprendre un métier ou retrouver un emploi après avoir élevé leurs enfants, s'étaient retrouvées.

Elles avaient décidé de créer 3 branches de formation dans le quartier. Une partie des crédits pour les salaires et pour le local leur ont été refusés.

*nous sommes les premières victimes du chômage*

En décembre 1976, il y avait 8 171 demandeuses d'emploi sur 15 714. Les femmes représentent 55,6 % des demandeurs d'emploi inscrits en Loire-Atlantique.

Nous demandons dans une période où le gouvernement veut nous renvoyer à nos foyers, LE DROIT AU TRAVAIL, POUR TOUTES,

- Pour avoir une indépendance financière,
- Pour que notre salaire soit autre chose qu'un salaire d'appoint.

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL.

- Pour avoir les moyens d'acquérir une formation professionnelle.

A propos des équipements collectifs et de la double journée de travail :

LES CRECHES :

"Des dépotoirs d'enfants"  
Elles sont au nombre de 5 pour toute l'agglomération nantaise. Nous ne voulons pas de pitié, nous exigeons que des crèches soient construites dans les quartiers où nous vivons, encadrées par du personnel mixte sous le contrôle des parents.  
Nous exigeons aussi des crèches d'entreprise aussi bien dans les entreprises qui emploient des hommes que dans celles qui ont un personnel féminin, afin d'éviter à nouveau une répartition des tâches dans un seul sens.  
Nous voulons la construction d'équipements collectifs peu chers pouvant nous décharger des nombreuses tâches ménagères (cantine, lessive, etc...).



## → A PROPOS DE LA MATERNITÉ A NANTES *la contraception*

• Nous demandons qu'une véritable information contraceptive soit donnée par le biais des organismes déjà existants, tel le Planning Familial.

• Nous exigeons qu'une information soit faite dans les quartiers et dans les entreprises.

### *l'avortement*

La loi VEIL n'a pas résolu les problèmes fondamentaux (mineures, immigrées, non-remboursement de l'acte par la Sécurité Sociale, commissions de dissuasion, délais restrictifs).

• Nous demandons au moins son application.  
Manque de lits à St Jacques, mauvaise information contraceptive après l'avortement, aucune reprise en charge des suites possibles de l'avortement.

Nous exigeons des centres d'orthogénie en nombre suffisant, un contrôle des femmes sur les centres.  
Nous avons de sérieuses inquiétudes à propos du devenir du centre de St Jacques.

A NANTES, il y a peu de cliniques d'accouchement ; peu de femmes accouchent dans les meilleures conditions possibles, cela venant surtout de la surcharge des

maternités.

• Nous demandons que les femmes soient mieux informées sur les différentes pratiques, qu'elles puissent mieux s'y préparer et aient le contrôle de leur accouchement (en décidant elles-mêmes de la présence du père ou de proches et de la méthode employée).

Les femmes doivent avoir les moyens d'envisager leur sexualité autrement qu'à travers la maternité.

Les femmes commencent à s'organiser entre elles afin de poser leurs revendications spécifiques (avec la formation de groupes de quartier, de commissions syndicales femmes, de groupes femmes d'entreprise, etc...)

C'est pourquoi, nous demandons la reconnaissance de ces groupes par les Municipalités (tels le groupe Bout des Pavés et le groupe Chêne des Anglais) au même titre que n'importe quelle association de quartier ou autre, car ces groupes ont un rôle à jouer à l'intérieur des centres sociaux.

---

Groupe "Femmes Travail-  
leuses en Lutte"

---

## FEMMES / ST NAZAIRE

Pour soutenir les six inculpés du procès d'Aix, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant l'hôpital de Saint Nazaire, puis sont reparties vers le centre ville pour distribuer des tracts devant les Nouvelles Galeries.

Un certain nombre d'entre elles envisagent de se retrouver par la suite pour mettre sur pied un contrôle régulier du Centre d'Orthogénie.

Par ailleurs, un petit groupe de femmes a commencé à se rencontrer pour réfléchir ensemble aux problèmes que posent viol, maternité et toutes les formes de répression quotidienne qu'elles endurent.



APL Saint-Nazaire

# LYCÉE CLEMENCEAU ÇA BOUGE !

Depuis huit jours il se passe des choses à Clémenceau ! il n'y a pas de jours sans tract, A. G. ou réunion... ↓

Tout d'abord à cause d'une réunion sur les Municipales proposée par le Groupe d'Action Unitaire Lycéen à laquelle étaient invitées toutes les organisations du mouvement ouvrier : on a commencé par nous dire que cette réunion était impossible et interdite pendant la campagne électorale.

Mais, après que l'inspecteur d'Académie ait confirmé devant nous au téléphone à Chenard que nous étions allés voir que "rien n'interdisait à priori une telle réunion", le proviseur après avoir contacté le rectorat, a fini par accepter que la réunion ait lieu.

Coup de théâtre jeudi matin ! Nous apprenons que la réunion est interdite à la dernière seconde (elle devait avoir lieu le soir...)

L'administration comptait sans doute nous prendre de court et nous laisser sans réaction ... : raté !

Un tract a été rédigé le midi et distribué à 14 H dans et à l'entrée du lycée, en même temps que des interventions au mégaphone appelaient à aller quand même à l'entrée du lycée accueillir les participants (sont venus : P. S. - J. C. - AJS/OCI PSU - LCR - L. O. - H. R.)

La réunion a donc quand même pu avoir lieu avec une quarantaine de lycéens, dans un café proche. Nous sommes bien décidés à en réclamer une autre dans les prochains jours et faire en sorte qu'elle se tienne au lycée !

Un même temps, un tract était distribué et une pétition circulait sur les problèmes de l'internat et du foyer.

Elle exigeait le droit de sortie pour les internes, l'abolition des "mesures répressives" (des pions cognent parfois les internes... !), l'ouverture d'un foyer géré uniquement par les lycéens, le droit d'organiser des réunions sans avoir à en demander l'autorisation préalable à l'administration.

Vendredi matin, une A. G. a eu lieu pour rassembler les pétitions (plus de 500 signatures) et nous nous rendîmes à une soixantaine ensemble les porter chez le proviseur, annonçant que nous reviendrions, lundi, si nous n'avions pas satisfaction d'ici là.

Et ça va continuer... Samedi matin, des patrons doivent venir présenter leurs corporations dans le cadre de l'orientation scolaire...

Les lycéens ne sont pas décidés à les laisser faire !

Et jeudi prochain, encore une réunion à perturber : l'administration a convoqué des médecins et les parents d'élèves (pas les élèves !!!!) pour leur parler du problème de la drogue au lycée.

Bref, la pression monte et ce ne sont pas les gaffes successives de l'administration qui ne sait plus trop où donner de la tête, qui vont la faire baisser.

Nous sommes bien décidés à lutter jusqu'au bout pour obtenir satisfaction...

Groupe d'Action Unitaire Lycéen de Clémenceau.



## RENOI DE LIVRETS MILITAIRES Contre le terrorisme en uniforme ...

LAVAL LE 18 MARS

NANTES LE 30 MARS A 14 HEURES

La répression tombe sur les antimilitaristes. L'armée veut donner des exemples en jugeant ceux qui luttent contre elle.

Après avoir été convoqué 3 fois, j'ai reçu, au soir même de la troisième convocation un clerc d'huissier venant m'apporter une citation à comparaître à l'audience de police correctionnelle du 30 mars à 14 Heures.

C'est donc le 11 mars 1976 que je renvoyais ce livret et le fascicule de mobilisation et c'est juste un an après que je reçois cette convocation.

Cela faisait longtemps que je pensais le renvoyer mais j'attendais toujours et ce n'est que lors de la condamnation de Peneau, Mabit et André que je décidais de renvoyer individuellement ce livret alors que des camarades Nantais et Mayennais avaient fait des renvois collectifs.

Aujourd'hui, la répression tombe sur un seul des 35 Mayennais. Mes motivations ont été les mêmes que celles de ces Mayennais et puis aussi parce que Ponia disait en février 76 : qu'il prendrait des dispositions afin de lutter contre le terrorisme, et bien nous, nous luttons à notre manière contre le terrorisme organisé, en uniforme, le terrorisme qu'on apprend dans les casernes où l'on forme soi-disant des hommes, dans ces casernes où l'on apprend à tuer, ce terrorisme qui a fait ses preuves contre le peuple Algérien, Indochinois et aujourd'hui encore contre le peuple noir.

Bien sûr, des centaines de motivations peuvent s'ajouter, mais ce qui compte c'est que nous nous unissions afin de crier ensemble.

NON A L'ASSASSINAT ET A LA  
BOUCHERIE AU SERVICE DES DICTATEURS  
un antimilitariste bientôt  
jugé.

## REGROUPEMENT CHEZ LES ANTI-MILITARISTES

Le Groupe d'Insoumission Totale de Nantes, en lutte depuis 1974 contre le système militaire, la justice d'exception et ses tribunaux, ainsi que le Comité de Lutte des Objecteurs se sont rencontrés pour créer un groupe De Résistance et d'Information à la Militarisation ( G. R. I. M.)

Le GRIM souhaite regrouper toutes les personnes qui veulent s'informer ou lutter contre la militarisation croissante et à tous les niveaux de la société.

Outre les alternatives du Service National (objection, insoumission) le GRIM se donne pour objectifs :

- d'intervenir contre le pouvoir militaire sous différents aspects : justice, économie, énergie nucléaire, occupation des terres etc...
- de soutenir les luttes contre l'armée et particulièrement celles des réfractaires au service militaire : objection de conscience, insoumission totale etc...
- de rechercher des alternatives au système de défense actuel.

Pour contacter le GRIM :  
57 rue des Hauts pavés NANTES

Permanence tous les jeudis à  
partir de 20 Heures.

le GRIM



## REDUCTION D'HORAIRE A BRISSONEAU :

Au cours d'un Comité d'Entreprise qui s'est tenu le lundi 21 février, la Direction de Brissoneau et Lotz Marine (B. L. M.) a informé de son intention de réduire les horaires de 42 à 40 heures par semaine aux ateliers de la chaudronnerie et des rampes alliage léger.

- Les organisations syndicales CFDT, CGT contestent cette mesure qui apparait comme un chantage ayant pour but de freiner la combativité des travailleurs.

- Dans l'immédiat, cette mesure a pour effet de réduire le pouvoir d'achat des travailleurs concernés et de les priver du bénéfice des transports en commun de l'entreprise (car la réduction d'horaire est répartie sur tous les jours de la semaine).

- Cette mesure porte à s'interroger sur les intensions réelles du trusts Jeumont Schneider (propriétaires de BLM) quant à l'avenir des fabrications actuelles de BLM, en particulier les travaux de chaudronnerie.

Pour lutter contre cette mesure, des débrayages ont eu lieu. Au cours de ces débrayages, les organisations syndicales et les travailleurs ont exigé l'ouverture de négociations sur les points suivants ;

- \* que le plein emploi soit assuré ;
- \* le retour aux 40 H par semaine sans perte de salaire pour tous ;
- \* la garantie et l'amélioration du pouvoir d'achat pour tous ;
- \* qu'aucune heure supplémentaire non récupérable soit effective dans l'entreprise ;
- \* que toutes les mesures soient prises pour que tous les travaux de chaudronnerie, mécanosoudure, serrurerie, des fabrications BLM soient réalisées chez BLM ;
- \* que tous les travaux réclamés par le CHS (Comité d'Hygiène et Sécurité) soient exécutés, les chaudronniers pouvant être employés à ces travaux ;

- \* la garantie des avantages acquis ;
- \* l'amélioration des transports en commun pour tous.

Sous la pression des travailleurs la Direction a dû entamer la discussion et faire un premier recul : la réduction d'horaire sera bloquée en fin de semaine, ce qui permet aux chaudronniers d'emprunter les transports de l'entreprise 4 jours sur 5.

Mais c'est loin de régler tous les problèmes posés et toutes les autres revendications demeurent...

A suivre.....

Vent de la Zone

## ERRATUM

La semaine dernière on a publié un extrait de Ouest-France à propos du bouquin de Soutoul : "Horizon 80".. C'était une erreur: la coupure de journal s'est trouvée malencontreusement glissée dans un dossier destiné à être publié: le tout est allé à la frappe ... On est évidemment pas d'accord avec le ton mesuré de l'article.. Nous, on aurait été nettement plus vache avec ce 



# CINOOCHE

Les 5 èmes rencontres cinématographiques internationales de Nantes qui auront lieu du 17 au 22 mars prochains seront consacrées au cinéma Grec de 1956 à 1976, période particulièrement importante dans l'évolution de la culture grecque et plus spécialement du cinéma.

Les films seront présentés d'abord à la salle F. Vasse du 17 au 19 et ensuite au cinéma Colisée du 20 au 22.

- "La reconstitution" ou "Jours de 36" de THEO ANGELOPOULOS

- "Je vois un soldat" d' ALEXIS DAMIANOS

- "Dons La tragédie" d' ADRIENNE DIMAKOPOULOU.

- "Prométhé, 2 nde Person" de FERRIS.

- "L'ogre d'Athènes" de NIKOS KOUCCOUROS.

- "Face à face" de MANTHOULIS

- "Bio-graphia" de THANASSIS RENTZIS.

- "Kierion" et "Processus" de DEMOS THEOS

plus des oeuvres collectives et des courts métrages.

Participeront à ces rencontres plusieurs réalisateurs. Le programme détaillé avec les horaires exacts sera communiqué ultérieurement. Pour tous renseignements, s'adresser à Allain Jalladeau tél : 49 40 66.

## CINEMA GREC

Jeu-di 17, ven-dredi 18 : 20 H 30 et 22 H 30 salle Vasse.

Sa-medi 19 à 14 H 30, 20 H 30 et 22 H 30 salle Vasse.

Di-manche 20, lu-ni 21, ma-rdi 22 à 20 H 30 et 22 H 30 au Colisée.

## collectif BRETON ANTI NUCLEAIRE

Nous annonçons la parution régulière du Bulletin de Liaison du Collectif Breton Anti-nucléaire.

Ce collectif fondé à Quimper le 13 novembre 1976 regroupe la fédération des CLIN et CRIN de Bretagne, le PSU, la LCR et l'OCT.

Le bulletin qui en est déjà au numéro 3 a pour objectif de faire circuler l'information dont disposent tous les comités, groupes et militants concernant le nucléaire.

Il s'intitule "NAN D'AN DISTRUJ NUKLEEL", est écrit en français et s'obtient en écrivant au Collectif Breton Anti-Nucléaire local du PSU, Maison du Peuple 29200 BREST (prix du numéro : 2,00 F.)

Dans le numéro 3, on peut ainsi trouver au sommaire (18 pages) :

- "La gazette nucléaire et les élections municipales" ;
- Le CLIN de Posmoguer écrit aux candidats ; ;
- Position sur le nucléaire de la section nord finistérienne de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) ;
- Compte-rendu d'activité du CLIN de Posmoguer.

La fédération Bretonne du PSU

## LEGENDE:

DU HAUT DE SA CHARRETTE GRINÇANTE ET DU FOND D'UN CUEMIN CREUX, L'ANKOU DECLARE:



MALPESTE!, LUTINS ET KORRIGANS NE SE LAISSERONT PAS FAIRE COMME ÇA. (AVIS À L'EDF: LA LANDE EST TRUFFÉE DE DÉTONATEURS!)

# Le Nucléaire en 11 questions -

La campagne électorale pour les municipales bat son plein. Dans de nombreuses agglomérations des "listes vertes" se sont constituées regroupant des personnalités différentes ayant comme objectif commun la protection de l'environnement et du cadre de vie.

A Nantes, les tenants de "l'Ecologie" ne se sont pas engagés dans ce combat électoral officiellement mais ils ont manifesté leur présence par l'envoi d'une lettre-questionnaire aux personnalités et aux organismes politiques de la région. (...)

■ Aux U. S. A. la loi n'autorise pas l'implantation d'une centrale nucléaire à moins de 50 km d'une grande agglomération. Comment expliquez-vous qu'en France, et en particulier au Pellerin, on puisse envisager l'implantation d'une centrale nucléaire à 15 km de Nantes ?

■ Faites-vous entièrement confiance à la sécurité promise par les chiffres de l'EDF ? (on pourrait relier cette question à la pollution de la nappe phréatique de Grenoble).

■ En 1962, une étude systématique sur les statistiques officielles de mortalité aux U. S. A. établit une inquiétante corrélation entre le voisinage d'installations nucléaires et l'augmentation du taux de décès par leucémies, avortements spontanés et malformations congénitales.

Estimez-vous suffisantes les garanties présentées quant aux conséquences biologique à long terme ?

■ Après 20 à 25 ans de services, une centrale nucléaire doit être désaffectée : prenez-vous la responsabilité de gérer ou de laisser gérer à vos successeurs un périmètre radio-actif interdit ?

■ De quelle façon envisageriez-vous une consultation publique sur l'implantation d'une centrale nucléaire ?

Envisageriez-vous l'organisation d'un débat contradictoire et, le cas échéant, avec la participation de groupes locaux opposés au nucléaire ?

■ Que signifie, selon vous, au niveau des organismes de décision, que ce soit

précisément dans une zone de loisir (prévue dans le schéma de l'OREAM) qu'est programmée la centrale du Pellerin ?

■ Ne pensez-vous pas que les nécessités de protection (attentats, chantages, vols de matières radioactives etc...) impliquent un tel développement policier qu'il devienne une atteinte permanente aux libertés tant individuelles que collectives ?

■ Question à relier à l'accident récent de la Hague : la création éventuelle d'emplois, peut-elle justifier n'importe quelle sorte d'emploi ?

■ 1962 à Oakridge aux U. S. A. accident au surrégénérateur de 61 Mwe Enrico Fermi lors d'un essai, décomposition de l'enveloppe du réacteur, avaries aux mécanismes de manutention du combustible, rupture d'une demi douzaine de tubes de l'échangeur, l'eau réagit alors avec le sodium de refroidissement.

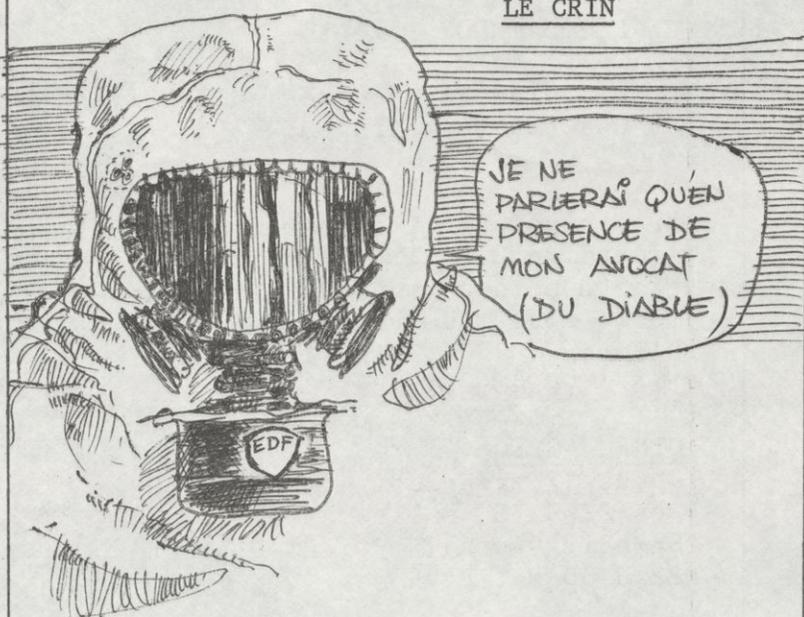
La réaction qui s'en suit est muselée de justesse.

Si vous êtes contre le nucléaire, est-ce par manque de sécurité technologique ou pour le choix de société qu'il implique ?

■ On présente le développement de l'énergie nucléaire comme inéluctable en fonction des besoins d'énergie ; ne pensez-vous pas que l'on puisse avoir une meilleure maîtrise de notre consommation par un autre type de société ?

Dans cette optique, ne peut-on pas développer des sources d'énergie plus "propres", alternatives au nucléaire ?

## LE CRIN



ST-NAZAIRE A.P.L. - ST-NAZAIRE A.P.L. - ST-NAZAIRE A.P.L. - ST-NAZAIRE A.P.L.

Le Collectif se réunit tous les jeudis à 18 h 30 chez Pépin - 6, Rue Roger Salengro... tél. 22.22.86.

QUAND CA VA UN PEU POUR LES UNS, CA NE VEUT PAS DIRE QUE CA VA BIEN POUR LES AUTRES.

Ou on en est aux A.F.O. ? Quand en décembre 76, la Direction des A.F.O. a fait savoir aux Syndicats et aux ouvriers qu'elle allait mettre en (formation) 130 ouvriers, les Syndicats avaient dit qu'ils n'accepteraient jamais ça. Un vote a bulletin secret a concrétisé ces paroles. Seules, 41 personnes avaient voté pour le plan de restructuration de l'entreprise. C'est-à-dire 130 ouvriers écartés de l'usine.

Dès que la liste fut connue, les syndicats ont demandé au chômeurs partiels et au chômeurs en formation de venir tous les jours à l'entreprise.

Dans les premiers temps des actions toujours proposées par les syndicats étaient menées par une 50e de chômeurs formation et 20 à 30 chômeurs partiels (occupation de la "Transat" occupation du "syndicat Patronal", occupation de "Veritas" Distribution massive de tracts dans toute la région, manifestations à Nantes, à St-Nazaire. Enterrement du quai de réparation naval prévu pour les A.F.O.

Puis comme de moins en moins de monde venait aux réunions journalières (appelés à 9 h commence souvent à 10 h 10 h 15. Les syndicats ont fait des réunions 2 fois par semaine, une le mardi, une le jeudi. Mais déjà plus aucune action menée en commun avec les ouvriers. Et puis maintenant (rien !) A part une réunion syndicale faite au adhérents C.G.T., cette semaine (rien !)

Des ouvriers sont partis en formation sans pour autant être sûr que ça leur servira a quelque chose, d'autres attendent de partir eux aussi en formation. Peu se sentent vraiment concernés dans cette formation bidon puisque rien n'est prévu actuellement dans la charge de travail des A.F.O. Après le navire qui est là jusqu'au 15 août en effet le (Troma) devenu le (Fako est en complète transformation. Beaucoup de travail pour les chaudronniers, ajusteurs, ateliers soudeurs, tuyauteurs, mais pas assez puisque pour l'instant, des chômeurs formations sont chez eux à attendre qu'on veuille bien leur faire signer pour du travail.

Plus personne ne s'occupe d'eux, ni l'entreprise, ni les syndicats, en tous cas, si il y a quelqu'un qui s'occupe de

nous, ça ne se voit pas. On n'est pas gênant pour personne. De fait, sans être di le plan de restructuration de l'entrepris est accepté par les syndicats.

Rien ne va bien dans ce foutu monde.

Un chômeur en formation de chômeurs.

Pépin Julien.

C. R. I. N.

Mardi soir à St-Nazaire, réunion "antinucléaire", une trentaine de participants et deux idées : participer à la lutte contre la centrale du pellerin avec toute la Basse-Loire, en soutenant financièrement la constitution d'un GFA et en lançant une campagne de refus de paiement de 15 % des factures E.D.F.

Faire entendre à St-Nazaire à chaque occasion le son de cloche "écologique".

Réunion le premier lundi de chaque mois.

COMITE-LIAISON-AUXILIAIRES

Mercredi 9 mars s'est réuni le Comité de liaison des auxiliaires à St-Nazaire. 10 personnes étaient présentes représentant 5 établissements après un compte-rendu du rassemblement national des Auxiliaires à Paris le 6 mars, les actions envisagées ont été étudiées sur la base d'une grève re-conductible à partir du 15 mars.

Il a été décidé de provoquer des A.G. du personnel dans tous les établissements pour préparer l'A.G. sur St-Nazaire vendredi 11 mars à 20 h 30 M.J.E.P.

PROCES D'UN RENVOYEUR DE LIVRET MILITAIRE. TRIBUNAL DE ST-NAZAIRE, 8 mars 1977.

PREVENU Henri Le Cadre, demeurant à

St-Joachim (44) ayant renvoyé, en compagnie de 3 autres camarades, son livret militaire, avec une lettre d'explication adressée au Ministre des Armées.

Une centaine de symphathisants venus aussi pour soutenir des paysans comparaissent le même jour se pressent dans la salle d'audience.

Messieurs, La Cour : Tout le monde reste assis : le juge se fache !

Après des préliminaires, on passe au vif du sujet par l'introduction tour à tour des 3 témoins cités par la défense. Ce sont les trois autres renvoyeurs de livrets de Blois, qui expliquent pourquoi ils se sentent solidaires du geste fait en commun avec M. Le Cadre.

CHOSSES ENTENDUES

Le Juge : (au 2ème témoin) quelle est votre profession ?

Le 2ème témoin : Je suis prêtre et en même temps éducateur, puisque je suis aumônier de jeunes...

Le Juge : Ah ! oui... en fin de compte, nous sommes tous plus ou moins éducateurs...

Le 2ème témoin développe sa conception d'une armée véritablement démocratique où pourrait exister la liberté de penser et de discuter les ordres auxquels on serait opposé.

Le Juge : En somme, vous développez la théorie des baïonnettes intelligentes, qui a été inventée bien avant vous....

Entre le 3ème témoin. Après quelques questions sur l'identité du témoin, et ses moyens de subsistance :

Le Juge : Puisque vous ne travaillez pas, comment subsistez-vous ?

Le 3ème témoin : J'élève mes enfants. C'est ma femme qui travaille.

Le Juge : Ah ! euh !... (regardant le public), je voulais simplement vérifier si le témoin n'était pas en état de vagabondage ! (rires dans la salle).

Puis le Substitut du Procureur prononce un court réquisitoire :

Le Substitut : Puisque vous refusez l'une des obligations de votre citoyenneté, je demande à ce que l'on vous retire certains droits que vous accorde votre citoyenneté, ainsi votre permis de conduire pour 2 ans,

et privation de vos droits civiques pour 5 ans".

Rires et protestations dans le public.

Une voix : Privez-le de dessert !

Suit une longue plaidoirie de l'avocat.

Le vrai problème est celui de l'objection de conscience. Tout ce que l'on peut reprocher à Henri Le Cadre, c'est d'avoir changé d'opinion après son service militaire (...). Il y'a incompatibilité contre l'article 133 du code du Service National, punissant le renvoi de livret militaire, et l'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme ratifiée par la France en 1974, lequel article reconnaît à chacun le droit de changer de conviction et de le manifester. C'est l'article de la Convention Internationale qui prime sur le Code National. Il doit donc y avoir relâche."

Jugement rendu le 22 mars.

-----

PAYSANS RAYES DES LISTES ELECTORALES.

Ils sont venus avec des amis demander des comptes à la Justice...

Ils ont à nouveau justifié l'action directe, seule façon de se faire entendre par le Pouvoir... Les viticulteurs du midi l'ont prouvé... C'est après les actions viandes que Chirac alors Ministre de l'agriculture a pris des décisions de blocage des importations...

Injustement condamnés pour avoir intercepté un camion de viande, ils affirment que les vrais lésés ce sont eux les paysans et non les grossistes de viande dont les affaires vont de mieux en mieux...

Enfin l'avocat Tinière a dit l'absurdité de vouloir empêcher certaines actions en privant les gens du droit de vote, les poussant ainsi officiellement à l'illégalité.

Le Tribunal s'est donné 15 jours pour réfléchir...

RENDEZ-VOUS DONC LE MARDI  
22 MARS AU TRIBUNAL DE ST-NAZAIRE.  
14 h



